Cinquante troisième année. - N° 157 A Jeudi 15 et vendredi 16 août 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 958

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Ventes et cessions

393 819 636 RCS Paris.
INTERCALL.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 2088460.00 EUR.
Adresse : 51, rue de Ponthieu, 75008 Paris.
Précédent propriétaire : 752 975 466 RCS Paris. **KERTEL.**
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : INTERCALL Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 51 rue de Ponthieu 75008 Paris Capital : 2088460.00 EUR Numéro unique d'identification : 393819636 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbee : KERTEL Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 66 avenue des Champs Elysées Bât D1 75008 Paris Capital : 1972000.00 EUR Numéro unique d'identification : 752975466 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 17865478.00 EUR - passif de 5890479.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : En rémunération de cet apport, la société INTERCALL augmenterait son capital de 5.797.680 € par l'émission de 5.797.680 actions nouvelles, d'une valeur nominale de 1 € chacune, directement attribuées aux associés de la société absorbée, à raison de 294 actions de la société INTERCALL pour une action de la société KERTEL. Montant de la prime de fusion / scission : 9438170.00 EUR. Date du projet commun de fusion : 17.06.2019. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société INTERCALL : 06.08.2019 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société KERTEL : 06.08.2019 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..